

Annexes sanitaires

7.1.2 - Assainissement

La compétence en matière d'assainissement des eaux usées relève du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY).

Le SIAVY regroupe 5 communes, soit environ 11 848 habitants : Brindas, Grezieu la Varenne, Saint-Laurent de Vaux, Vaugneray et Yzeron.

1 – ETAT ACTUEL

1.1 – Couverture du réseau

1.1.1 – Industries existantes rattachées au réseau

Pas de données

1.1.2 – Industries non rattachées

Pas de données

1.2 – Zone desservie par le réseau

Sur le territoire du SIAVHY, le réseau est unitaire sur 30 km et séparatif sur 62 km.

1.3 – Type de réseau (totalité du réseau)

Séparatif

Mixte

Unitaire

1.4– Station d'épuration

Station d'épuration de Pierre Bénite

Mise en service 2008

Volume journalier (admis sur primaire) : 600 000 m³/j
Volume journalier (admis sur biologique) : 300 000 m³/j
Débit instantané (admis sur primaire) : 7 m³/s
DBO5 (admis sur primaire) : 78 000 kg/j
DBO5 (admis sur biologique) : 57 000kg/j

Filière de traitement choisis :

- Filière « eau » : pré-traitements (couverts désodorisés), traitement biologique par boues activées faible charge, nitrification dénitrification par traitement biologique avec zone d'anoxie, déphosphatation biologique et clarification
- Filière « boues » : épaissement, (couvert désodorisé), déshydratation par centrifugeuse et incinération avec récupération de chaleur
- Filière « extérieur » : unité spécifique pour la réception et le traitement d'apport extérieur (80 camions/j) (couvert, désodorisé) : boues et graisses de petites stations excentrées, vidangeurs de fosses septiques et produit de curage des réseaux pour lavage des sables (10 t/j)
- Fondations spéciales du bâtiment et des prétraitements sur ballast

Traitement des eaux

Les eaux sont traitées à la station d'épuration de Pierre Bénite gérée par le Grand Lyon. La capacité nominale de la station d'épuration est de 950 000 EH (équivalents habitants), alors que la charge entrante se situe autour de 615 000 EH. La marge est donc de 250 000 EH à partager entre les souhaits d'évolution des 33 autres communes raccordées (il ne semble pas exister de convention de raccordement),

Zones raccordées au réseau collectif

Globalement, le bourg et sa proche périphérie sont raccordés au réseau collectif. Certains hameaux ne sont pas raccordés :

- le Reclat ;
- Monttolvet ;
- les Gaches ;
- les Brosses ;
- le Rat ;
- Martoret ;
- les Cormiers.

Les équipements

La commune de Grézieu possède différents équipements relatif au réseau d'assainissement :

- 4 postes de relevage, situés au Drut, rue des Froges, au Crest et à la Morelière ;
- 5 déversoirs d'orage, dont trois ont la Chaudanne pour milieu récepteur : au Pont de la Barge, au Pont de la Léchère - route de Bordeaux, et au Pont de la Léchère et deux déversoirs dont l'Yzeron constitue le milieu récepteur : à l'amont du poste de relèvement du Drut et la surverse du bassin de rétention de Moulin Vieux ;
- 1 bassin d'orage d'un volume de 1100m³ situé au niveau de Moulin Vieux (c'est le seul bassin d'orage sur le territoire du SIAHVY) ;
- 2 ouvrages de répartition des débits situés Grand Rue et chemin des Pierres Blanches.

La gestion des eaux pluviales est un élément important à prendre en compte dans les secteurs de développement urbain de façon à limiter les débits en temps de pluie.

1.5– Assainissement individuel

Les zones actuellement en assainissement non collectif ne sont pas actuellement sujettes à une évolution de l'urbanisation sur la commune de Grézieu la Varenne. Sur le territoire du SIAHVY, 1041 installations ANC sont recensées. Environ 50 % sont conformes aux réglementations.

1.6– Gestion des réseaux de la station

- Régie communautaire
- Régie syndicale (nom et siège)
- Affermage ou concession

2 – RESEAU FUTUR

2.1– Les besoins liés au PLU

Le réseau et les capacités d'épuration sont actuellement suffisamment dimensionnés pour les besoins liés au PLU notamment :

	Commune	Echéance SCOT (2020)
Constructions réalisées depuis 2006 (à partir des PC déposés)	327	566
Nombre théorique de logements potentiels échéance SCOT (AUa et U)	239	
Nombre théorique de logement échéance au-delà du SCOT (zones 3AU)	85	
Total 2006-2025	651	

2.2– Conclusion générale

A l'échéance du PLU (hors activités économiques), les capacités de traitement de la station d'épuration sont supérieures au développement prévu sur la commune, capacité de 950 000 eq/ha.